

LÉGUMES

SOMMAIRE

Rédacteurs

CA41/ CA45/ FREDON
Centre-Val de Loire

Observateurs

Chambres d'Agriculture 41 et
45, Fredon Centre-Val de
Loire, BCO, Ferme des
Arches, Ferme de la Motte,
Axéréal, Cadran de Sologne,
ADPLC, Allium Beauce
Company.

Relecteurs :

CRA CVL / SRAL CVL

Directeur de publication

Maxime BUIZARD-
BLONDEAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

RAVAGEURS COMMUNS	1
ASPERGES	5
BETTERAVES ROUGES	7
CAROTTES	9
CULTURES SOUS ABRIS FROID ET MARAÎCHAGE TRAD.	11
FRAISIERS	15
OIGNONS-ECHALOTES	18
LÉGUMES D'INDUSTRIE	21
MIEUX CONNAÎTRE	23
NOTES NATIONALES	26

EN BREF

Asperges : Début des récoltes en blanches et en vertes sous tunnels.

Betterave rouge : Pucerons verts ailés détectés. Les betteraves sont en cours de levées.

Mouche mineuse du poireau : La période de risque persiste dans l'ensemble des secteurs.

Mouche des semis et mouche de l'oignon : Le vol est actif sur tous les secteurs.

Mouche du chou : le vol et les pontes sont toujours en cours sur plusieurs sites du réseau.

Mouche de la carotte : le piégeage n'a pas encore été mis en place.

Pois : Des thrips et des sitones ont été observés.

Fraisiers : Population de ravageurs aériens en progression.



MOUCHE MINEUSE DES ALLIUMS



Composition du réseau d'observation

Observations dans le cadre du réseau oignon et poireau.

	Loiret (45)	Indre-et-Loire (37)	Loire-et-Cher (41)
Piégeage pots de ciboulette	1 Orléans	1 Azay-sur-Indre	1 Soing-en-Sologne 1 Blois



Contexte d'observations

Les pièges pour la mouche mineuse des alliums sont en place et le suivi a débuté.



Seuil indicatif de risque

Concernant la mouche mineuse, l'apparition de piqûres indique en principe le début du vol.

Les piqûres persistent en semaine 13 à Orléans (45), avec une moyenne de 9,8 piqûres par pot enregistrée. La présence de mouches adultes a également été observée dans le réseau de piégeage. En semaine 14, la pression diminue nettement, avec 0 piqûre par pot relevée.

En Indre-et-Loire (37), la moyenne observée est de 2 piqûres par pot en semaine 13, puis elle diminue également pour atteindre 0 en semaine 14. Ces diminutions peuvent s'expliquer par les gelées survenues le week-end dernier. Toutefois, les températures annoncées avec l'installation du printemps seront de nouveau favorables au développement du ravageur.

Dans le Loir-et-Cher (41), aucune donnée n'est disponible pour ces dernières semaines.

Dans les parcelles d'oignon équipées d'un réseau de piégeage, 5 % des plantes présentent des piqûres dans les parcelles de Férolles et de Mer.

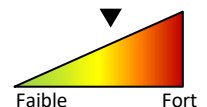


Prévision

Dans les prochains jours, les températures s'annoncent très variables. Les maximales atteindront d'abord 12 °C, puis connaîtront une hausse pendant quelques jours, atteignant jusqu'à 24 °C sous un temps ensoleillé, avant de se stabiliser autour de 15 °C. Ces valeurs se rapprochent des conditions favorables au développement de la mouche mineuse, qui privilégie des températures modérées comprises entre 10 et 20 °C, ainsi qu'un sol humide sans excès d'eau, propice à l'éclosion des pupes et au développement des larves.

De faibles précipitations (0 à 5 mm) sont annoncées sur l'ensemble de la période. Elles pourraient toutefois limiter l'activité de vol des adultes et, par conséquent, réduire le risque de nouvelles pontes.

Le risque d'infestation est donc considéré comme **modéré** dans l'ensemble des secteurs, en raison de la présence de piqûres observée au cours des semaines précédentes.



Mesures prophylactiques:

- Les apports de compost ou de matière organique sont à réaliser bien en amont de la date d'implantation pour de nombreuses cultures sensibles aux mouches des semis. Veillez également à bien enfouir les résidus de récolte sur les parcelles voisines.
- Comme pour la mouche de l'oignon, l'objectif à atteindre est une levée rapide des semis (un semis peu profond peut permettre une germination plus rapide par exemple).
- En maraîchage traditionnel et quand cela est possible, les semis sous voile anti-insecte (maille 0.8 mm maximum) permettent de limiter les dégâts. Les plantations de bulbilles sont moins sujettes à risque mais le voile est tout de même recommandé.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>



Résistance aux produits phytosanitaires :
Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

MOUCHE DE L'OIGNON (*DELIA ANTIQUA*)



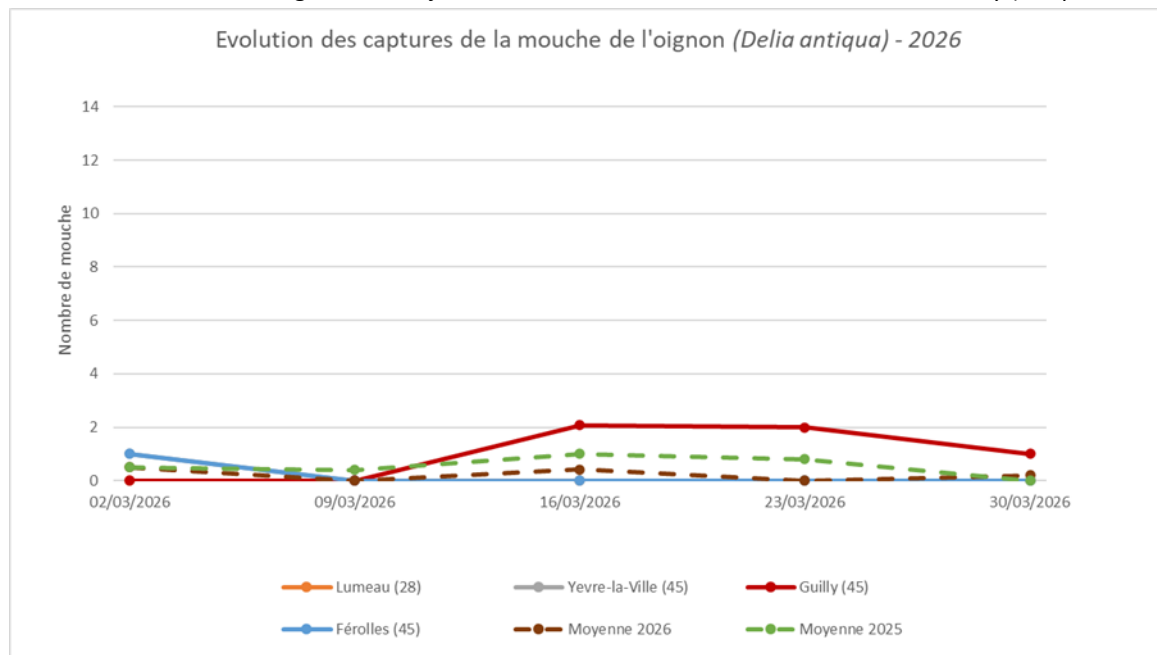
Composition du réseau d'observation

Des cuvettes jaunes sont en place à Lumeau (28), Yèvre-la-Ville (45), Guilly (45) et Férolles (45).



Contexte d'observations

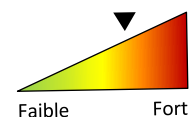
Le vol de la mouche de l'oignon est toujours actif dans le val de Loire, sur le secteur de Guilly (1 capture cette semaine).



Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est atteint dès que le vol est actif.

Le risque est **modéré** sur l'ensemble des secteurs compte tenu de la météo à venir.



Prévision

Modélisation SWAT : Ce modèle permet de prévoir l'activité de vol de mouches à partir de données météorologiques (relevés de températures, vent...) récoltées pour les stations météo suivantes : Chartres (28), Soings-en-Sologne (41) et Férolles (45). **Selon la modélisation, le vol est en cours sur les secteurs des 3 stations, et la ponte a commencé autour de Tour-en-Sologne.**

La larve pour son développement va se positionner dans la gaine foliaire des jeunes oignons au niveau du plateau racinaire. Les plantes touchées finissent par se flétrir ou si l'attaque n'entraîne pas la mort des plants, ceux-ci deviennent plus sensibles à d'autres maladies comme les pourritures et bactériose (**plus d'information ici**).



Gestion du risque

Un semis dans de bonnes conditions afin d'obtenir une levée rapide permet de diminuer le risque. La mouche de l'oignon reste préjudiciable jusqu'au stade 5-6 feuilles.

Un travail du sol 2 semaines avant le semis favorise la remontée des pupes, les rendant plus vulnérables aux prédateurs ainsi qu'aux températures nocturnes plus fraîches.

Les apports de compost doivent être réalisés le plus longtemps à l'avance du semis.

MOUCHE DES SEMIS (*DELIA PLATURA*)



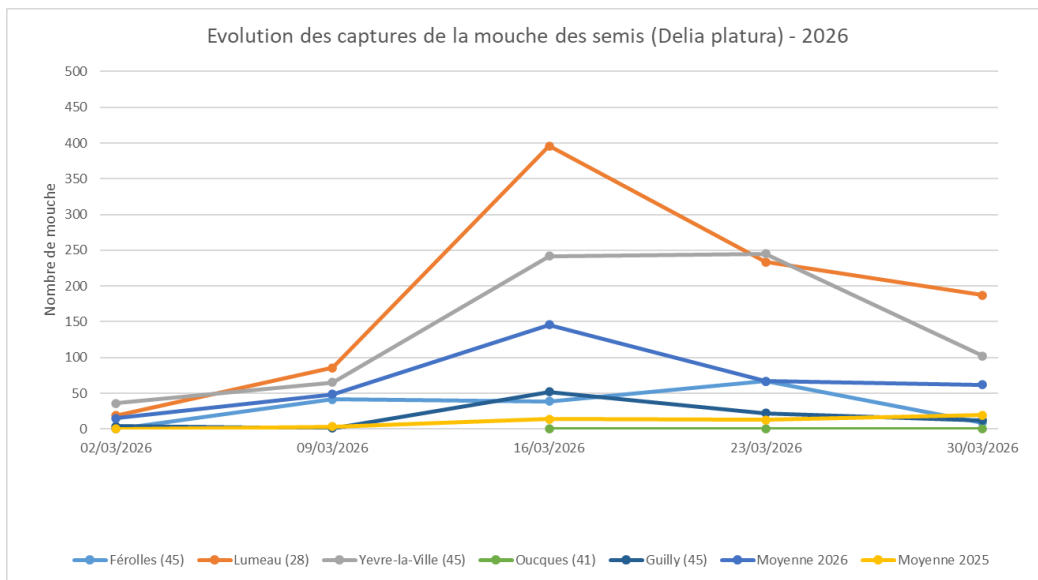
Composition du réseau d'observation

Les cuvettes jaunes en place pour la mouche de l'oignon permettent également de donner une indication sur la présence de mouche des semis.



Contexte d'observations

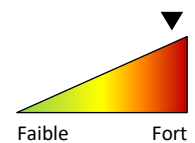
Le vol de la mouche des semis est très actif sur tous les secteurs. Le vol est plus précoce que l'année dernière à la même période.



Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil de risque prédéfini mais on considère généralement qu'au-delà de 20 captures par semaine, le risque commence pour les jeunes semis.

Le risque est **fort** sur l'ensemble des secteurs compte tenu de la météo à venir.



Prévision

Les conditions météo des prochains jours et notamment en début de semaine prochaine seront favorables au développement des larves avec des températures l'après-midi supérieur à 15°C (**Prévisions météo France**).

Mesures prophylactiques :

Les apports de compost ou de matière organique sont à réaliser bien en amont de la date d'implantation pour de nombreuses cultures sensibles aux mouches des semis. Veillez également à bien enfouir les résidus de récolte sur les parcelles voisines.

Comme pour la mouche de l'oignon, l'objectif à atteindre est une levée rapide des semis (un semis peu profond peut permettre une germination plus rapide par exemple).

En maraichage traditionnel et quand cela est possible, les semis sous voile anti-insecte (maille 0.8 mm maximum) permettent de limiter les dégâts. Les plantations de bulbilles sont moins sujettes à risque mais le voile est tout de même recommandé.

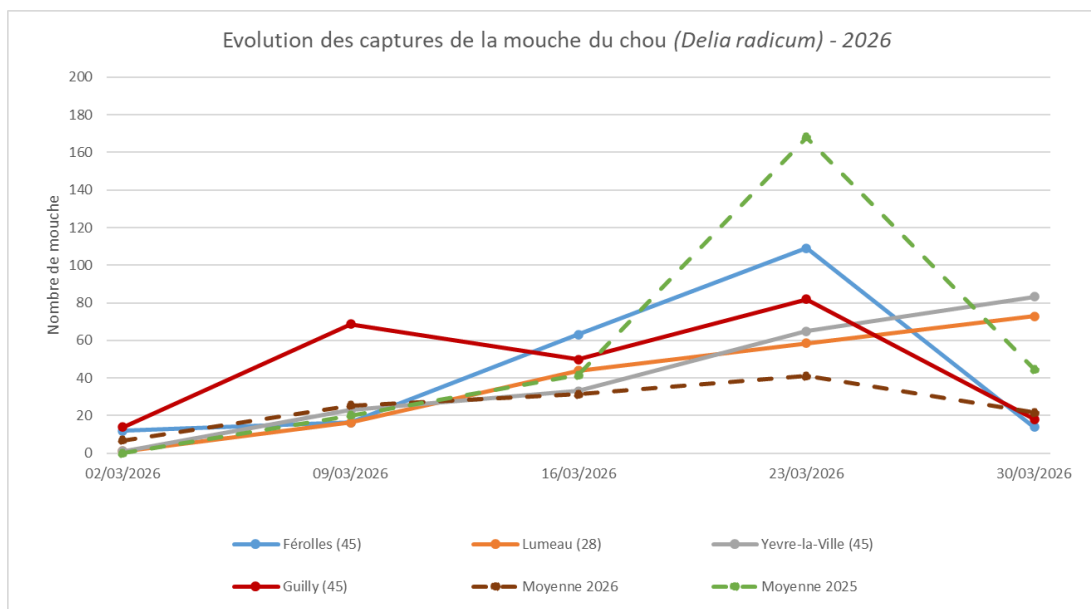
MOUCHE DU CHOU (*DELIA RADICUM*)

Composition du réseau d'observation

Les cuvettes jaunes en place pour la mouche de l'oignon permettent également de donner une indication sur la présence de mouches du chou.

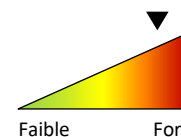
Contexte d'observations

Plusieurs dizaines d'adultes de mouche du chou ont été capturés sur les 4 sites. Le vol de la mouche est donc actif.




Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil de risque prédéfini, le risque est présent dès les premières captures. Le risque est **fort** sur l'ensemble des secteurs compte tenu du piégeage et de la météo à venir.



Prévision

Les conditions sèches et douces des prochains jours seront favorables au vol de la mouche du chou. (**Prévisions météo France**).

	<p>Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service</p>
---	--

Résistance aux produits phytosanitaires :



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

AUXILIAIRES

A cette date, aucun auxiliaire n'a été vu.



COMPOSITION DU RÉSEAU D'OBSERVATION

En Loir et cher, 3 parcelles en asperges vertes (1 parcelle en 3^{ème} pousse et 2 parcelles plus anciennes)

Dans le Loiret, 1 parcelle en asperges blanches (parcelle ancienne)

Deux sites de piégeage de mouche, 1 en Loir et Cher et 1 dans le Loiret

STADES PHENOLOGIQUES

À la faveur des journées ensoleillées, les aspergeraies sous tunnels en production de vertes, ont vu leurs récoltes débutées depuis deux semaines environ. La récolte est plus précoce qu'en 2025, la précocité est équivalente à 2024. En plein air, la pousse est retardée par les gelées matinales actuelles (-3°C le 27 mars).

Les asperges blanches sur buttes plastifiées et sous tunnels, sont-elles aussi récoltées depuis quelques jours. La pose de paillage plastique sur la butte, transparent ou double face, noir d'un côté et blanc de l'autre, présente l'avantage de gagner en précocité et de limiter le risque ravageur.

MOUCHE DE L'ASPERGE- *PLATYPAREA POECILOPTERA*



Contexte d'observations

Des bâtons englués visant à piéger cette mouche ont été posés dès la semaine dernière, le 23 mars sur deux parcelles de la région. Aucun individu piégé cette semaine.

Cette mouche s'attaque aux parties aériennes de l'asperge. Les premiers symptômes apparaissent au démarrage de récolte, en avril. Elle est visible jusqu'en mai parfois même au début juillet. L'adulte pond sur la pointe de l'asperge, sur les turions sortis du sol avant leurs ramifications. La jeune larve blanchâtre descend à l'intérieur du turion en creusant une galerie, remonte ensuite au-dessus du niveau du sol et se nymphose en une puppe de couleur brun jaunâtre (cf photo ci-dessous).



Photo de mouche adulte



Photo de puppe



Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint dès la constatation de la présence de mouche. Son arrivée est à surveiller sur les parcelles en démarrage de végétation (asperges en seconde pousse) ou en début récolte.



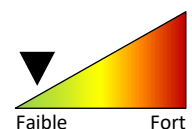
Prévision

L'activité des adultes est quasi nulle jusqu'à 15°C, normale à 20-25°C et atteint un maximum à 30°C.



Gestion du risque

Avec les conditions météorologiques actuelles, avec ponctuellement des pluies, de fortes rafales de vent et gelées le matin, le risque est **faible**.



Mesures prophylactiques :

La surveillance de vos parcelles est importante pour détecter la présence d'adultes éventuelle.



Méthodes alternatives :

Aucune spécialité autorisée

Résistance aux produits phytosanitaires :



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

AUXILIAIRES

A cette date, aucun auxiliaire n'a été vu.



COMPOSITION DU RÉSEAU D'OBSERVATION

3 parcelles sur secteurs de Saint Benoit et Vienne en Val

STADES PHENOLOGIQUES

Semis premières quinzaines de mars : stades cotylédons

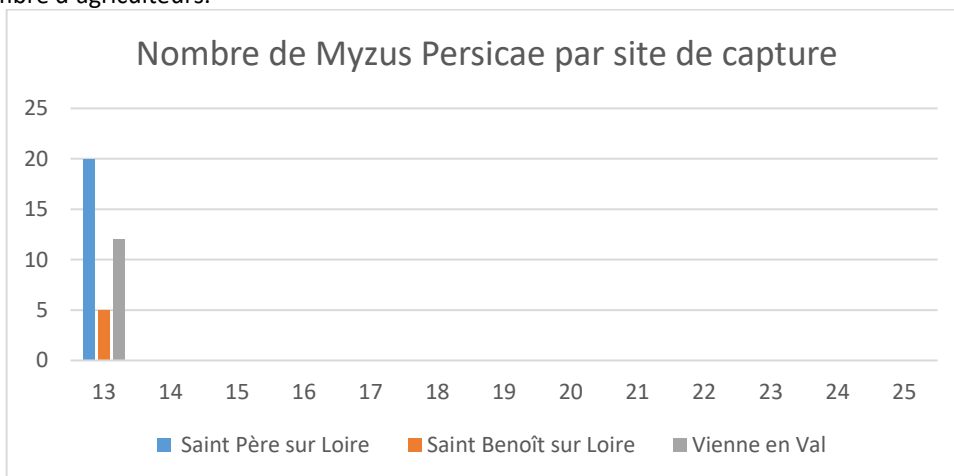
Semis après 15 mars : en cours de levée et cotylédons

PUCERONS



Contexte d'observations

Cette année, l'ADIB et la CA 45 ont choisi de mettre en place un réseau de piégeage des pucerons verts (*Myzus persicae*) et noirs (*Aphis* spp.) sur betterave potagère. Bien que cette démarche ne s'inscrive pas dans le cadre du BSV, ces organismes ont décidé de partager les résultats dans le BSV CVL afin que ce réseau de piégeage puisse bénéficier au plus grand nombre d'agriculteurs.



Les températures chaudes de ces dernières semaines ont permis aux pucerons de se développer puisque des pucerons verts ailés ont déjà été capturés. Aucun aptère vert n'a pour l'instant été observé. Aucun ailés ou aptères noirs n'ont été observés.



Seuil de nuisibilité

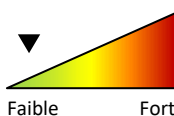
- Pucerons verts uniquement (*Myzus persicae*) : 10 % de plantes colonisées par un aptère,
- Pucerons verts et noirs (*Aphis fabae*) présents en même temps : 10 % de plantes colonisées par l'un ou par l'autre.

ITB : Conseils aphicides pour 2026 - Recherche et expertise au service de la filière betteravière



Prévision

Les températures fraîches annoncées pour les prochains jours devraient ralentir l'expansion des pucerons verts ailés et éviter la présence des pucerons verts aptères. Le risque est donc **faible** pour les 2 prochaines semaines.





Mesures prophylactiques :

- Détruire les repousses de betterave rouge dans les parcelles de l'année précédente
- Détruire les repousses dans les cordons de déterrage
- Détruire les couverts réservoirs de pucerons et/ou de virus de la jaunisse :
 - Crucifères (moutarde, radis) : hôte du puceron vert *Myzus persicae*
 - Phacélie : hôte de *Myzus persicae* et réservoir viral (BYV et BtMV) à ne pas négliger.
 - Féverole : hôte principal d'*Aphis fabae* et réservoir viral (BtMV)



Résistance aux produits phytosanitaires :

Depuis quelques années, des analyses de résistance de *Myzus persicae* aux pyréthrinoides sont réalisées dans le cadre du programme national de surveillance des Effets Non Intentionnels (ENI). En 2022, des individus porteurs des mutations kdr et/ou sdr ont été détectés en Centre-Val de Loire. Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

ALTISES



Contexte d'observations

Quelques piqures d'altises ont été observées mais la pression reste faible.



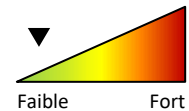
Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint au-delà de 30% des plantes touchées. Le risque existe aux stades jeunes de la betterave.



Prévision

Les températures fraîches laissent présager que les altises ne vont pas arriver tout de suite. Le risque est donc **faible** pour les 2 prochaines semaines.



Gestion du risque

Limiter la présence de repousses de colza, l'une des espèces hôtes de l'altise. Surveiller les parcelles, surtout lors de fortes températures et ensoleillement.

FONTE DE SEMIS



Contexte d'observations

Aucun symptôme de fonte de semis n'est observé pour le moment. Attention à ne pas confondre les symptômes de gel mécanique (étranglement de l'hypocotyle sous la surface) avec ceux des fontes de semis.



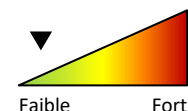
Seuil de nuisibilité

L'excès d'eau favorise l'apparition des symptômes.



Prévision

Les prévisions météo n'annoncent pas de fortes pluies pour les prochains jours, ce qui devrait limiter l'apparition de symptômes. Le risque est donc **faible** pour les 2 prochaines semaines.



Gestion du risque

Semer dans de bonnes conditions.

AUXILIAIRES

A cette date, aucun auxiliaire n'a été vu.



COMPOSITION DU RÉSEAU D'OBSERVATION

Lieu	Loiret (45)	Indre-et-Loire (37)	Loir-et-Cher (41)
Nombre de parcelles observées	1 maraîchage 12 jeunes carottes	1 jeunes carottes	0

MOUCHE DE LA CAROTTE



Contexte d'observations

Les jeunes carottes vont du stade début de l'imbibition de la graine au stade 1 feuille pointant avec une majorité de parcelles au stade cotylédons.

En maraîchage, les carottes en plein champ sont sous p17 et sont au stade 4 feuilles étalées.



Etat général

D'après le modèle SWAT, la mouche de la carotte est au stade pupes.



Seuil indicatif de risque

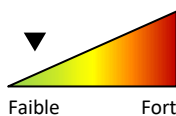
Le risque se mesure à la parcelle avec comme facteurs aggravants : la proximité d'un bois ou d'un précédent ombellifère. La culture est sensible à partir du stade 2F et jusque 3 semaines avant la récolte.



Prévision

Les précipitations de février ayant retardé les semis, les parcelles de jeunes carottes n'auront pas atteint le stade 2 feuilles vraies : stade où la carotte débute sa sensibilité à la mouche. De plus, les parcelles en maraîchage sont encore protégées sous p17. Selon le modèle SWAT 2024 et 2025, ce premier vol débute progressivement au début du mois d'avril.

Le risque est donc **faible** pour les 2 prochaines semaines.



Mesures prophylactiques :

- Sélectionner les parcelles les plus éloignées des zones refuges pour la mouche : haies de feuillus (les résineux sont moins attractifs), bosquets, maïs mais aussi tas de fumiers, de compost, de déchets.
- Maintenir les abords de la parcelle propres. L'entretien des talus et la suppression des broussailles permettent de diminuer les risques liés à la culture.
- Eviter tout apport de matière organique fraîche juste avant la culture
- Respecter un délai de 5 ans entre deux cultures de carottes.
- Il est possible de suivre facilement le vol à l'aide de panneaux jaunes englués changés hebdomadairement (4 à 5 panneaux / parcelle, à proximité de zones refuges)



Méthodes alternatives :

- Seul le filet anti-insectes est efficace. Pour cela, il doit être posé avant le début du vol. En pratique, il est posé autour du 15-20 août chez nous. Il n'est pas nécessaire de protéger des cultures qui sont à moins de 3 semaines de la récolte.
- Des tests ont été réalisés avec l'utilisation d'huile essentielle d'oignon sur petites parcelles en maraîchage très diversifié, avec des résultats qui ne vont pas tous dans le même sens en termes d'efficacité. A ce jour, les répulsifs n'ont pas d'effets suffisants.

Pour en savoir plus sur la mouche de la carotte : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/16622/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Characteristiques-du-ravageur-et-de-sesdegats>



Vous trouverez plus d'informations sur la mouche de la carotte en cliquant sur la vignette de la base ABAA ci-contre.

AUXILIAIRES

A cette date, aucun auxiliaire n'a été vu.



SALADE

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

7 parcelles d'observation en région Centre - Val de Loire (4 en conventionnel + 1 en bio) :

- 2 parcelles en Indre et Loire (1 sous abri et 1 en plein champ)
- 5 parcelles dans le Loiret (3 sous abri et 2 en plein champ)

STADES PHENOLOGIQUES

Les stades oscillent entre le stade plantation et récolte.

RAVAGEURS - PUCERONS



Contexte d'observations

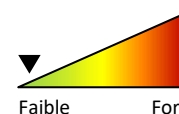
Sous abri, on retrouve quelques petites colonies de pucerons (moins de 10 individus) à Villandry (37) et Férolles (45). 8% des plantes sont infestées. Quelques momies, dues à des micro-hyménoptères parasitoïdes, sont également observées.

En plein champ, aucun signalement.



Prévision

Un temps humide et encore frais va persister ce qui sera plutôt défavorable à ce ravageur.



Gestion du risque

Maintenir la surveillance de vos parcelles.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

MALADIE – MILDIOU (*BREMIA LACTUCAE*)



Contexte d'observations

A Guilly (45), des taches de mildiou sont toujours observées sur le feuillage de certaines variétés de salades plantées sous abris. Seules les feuilles proches du sol sont atteintes. Ailleurs aucun signalement.

Rappel : Les symptômes du mildiou se caractérisent par de larges taches vert pâle à jaune, délimitées par les nervures avec une forme plus ou moins angulaire. Les taches se nécrosent par la suite et prennent une teinte marron clair. La fructification de ce champignon est surtout visible sur la face inférieure des feuilles avec un feutrage blanc plus ou moins dense. Le mildiou se développe surtout en conditions d'humidité prolongées et à des températures qui se situent entre 10 et 18°C.



Photo FREDON CVL. Observation de taches jaunes sur le feuillage ainsi qu'un discret duvet blanc sous la feuille (sporulation du champignon).



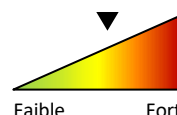
Seuil de nuisibilité

Dès la présence de symptômes.



Prévision

Le temps restera plutôt frais et humide ces prochains jours, ce qui sera favorable au développement de la maladie.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

Maintenir la surveillance de vos parcelles.

Privilégier des variétés résistantes. Le mildiou de la laitue (*Bremia lactucae*) présente de nombreuses races, actuellement identifiées jusqu'à BI: 41. Il est recommandé de choisir des variétés résistantes aux races les plus récentes.

Sous abris, favoriser l'aération (ouverture des ouvrants) afin de limiter l'humidité de l'air et maîtriser l'irrigation pour éviter les périodes prolongées d'humectation du feuillage, conditions favorables au développement du mildiou.

AUXILIAIRES

Quelques micro-hyménoptères parasitoïdes de pucerons ont été observés sous abris.

CHOU

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Les observations sur la culture du chou n'ont pas encore débuté. Seul le suivi de la mouche du chou (*Delia radicum*) est assuré.

RAVAGEUR – MOUCHE DU CHOU (*DELIA RADICUM*)



Contexte d'observations

Le suivi de la mouche du chou est assuré sur le terrain par la mise en place d'un piégeage à l'aide de bols jaunes dans le cadre du suivi de la mouche de l'oignon et de feutrine afin de détecter respectivement les adultes et les pontes.

Retrouvez les informations concernant la biologie de la mouche du chou en cliquant sur le lien ci-après : [Plus d'informations ici](#)

Piégeage, comptage et identification des mouches du chou :

Le piégeage s'effectue sur des cuvettes jaunes disposées sur plusieurs sites en région : Lumeau (28), Yèvre-la-Ville (45), Guilly (45) et Férolles (45). Voir les informations dans le paragraphe ravageurs communs.

Piège feutrine :

Rappel : ces bandes sont des rectangles de feutrine (de couleur vert foncé ou brun) que l'on enroule autour du collet d'un chou. La mouche du chou va confondre la feutrine avec le collet et déposer ses œufs sur le tissu. Chaque semaine, on compte le nombre d'œufs sur 10 feutrines.

Un seuil indicatif de risque découle de ce mode de piégeage.



Photo FREDON CVL. Feutrine posée sur trognon de chou.

4 sites ont actuellement des bandes de feutrine en place, soit sur des plantations récentes (Guilly et Férolles), soit sur des trognons de chou (Veigné et Villandry).

Tableau : nombre moyen d'œufs pondus par piège et par plante

		Sem 10	Sem 11	Sem 12	Sem 13	Sem 14
Loiret	Guilly	Mise en place	0.8	1.2	5	7.1
	Férolles				Mise en place	0.7
Indre et Loire	Veigné		Mise en place	0.5	0.2	0.9
	Villandry		Mise en place	0.9	0.8	2.1

Le nombre de pontes a augmenté ces dernières semaines sur quasiment tous les sites de piégeage, sans toutefois atteindre le seuil de nuisibilité.

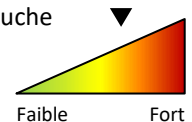
 **Seuil de nuisibilité**

Le seuil de risque est atteint dès lors que l'on retrouve 10 œufs par piège par semaine.

Le seuil n'est pas atteint cette semaine pour les 4 sites de piégeage.

 **Prévision**

Le retour de conditions plus douces et ensoleillées en fin de semaine sera favorable au vol de la mouche du chou. **Le risque reste modéré.**



 **Gestion du risque**

Mesures prophylactiques :

La pose d'un voile avant ou dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

AUXILIAIRES

Non observé

TOMATE

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Les tomates sont en cours de plantation ou déjà en place.

Actuellement, 4 parcelles d'observation en conventionnel en région Centre- Val de Loire :

- 2 parcelles sous abri en Indre et Loire
- 2 parcelles sous abri dans le Loiret

STADES PHENOLOGIQUES

Sous abri : les stades oscillent entre 4/5 feuilles et floraison.

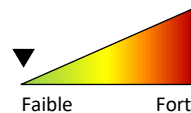
RAVAGEURS

Contexte d'observation

La situation est saine.

Prévision

Le risque vis-à-vis des ravageurs est faible pour les 3 prochains jours.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

Il convient de maintenir une surveillance de vos parcelles par l'observation pour détecter l'arrivée des 1ers ravageurs (pucerons, thrips ...)

MALADIES CRYPTOLOGAMIQUES

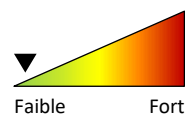
Contexte d'observation

La situation est saine.

Prévision

Pour les 3 prochains jours, les conditions printanières n'auront pas d'impact défavorable sur les cultures sous abri.

Le risque vis-à-vis des maladies cryptogamiques est faible.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

Maintenir la surveillance de vos parcelles.

Pensez à adapter l'aération de vos tunnels : une ouverture modérée en journée permet de limiter l'excès d'humidité (surtout au moment d'une irrigation) et donc *in fine*, le développement de maladies cryptogamiques.

AUXILIAIRES

Pour le moment, les auxiliaires n'ont pas été observés sur les parcelles du réseau.



COMPOSITION DU RÉSEAU D'OBSERVATION

- En Loir-et-Cher :
 - En sol, 2 parcelles fixes (variétés Falco et Gariguette) et 1 parcelle flottante
 - En jardins suspendus, 1 parcelle fixe sous serre multichapelles, variété Gariguette
2 parcelles fixes sous tunnels 4 m, variétés Gariguette, Magnum,
1 parcelle flottante
- En Indre-et-Loire :
 - En jardins suspendus, 1 parcelle fixe, variété Gariguette
- Dans le Loiret :
 - En jardins suspendus, 1 parcelle fixe, variété Flair
 - En sol, 1 parcelle fixe, variété Gariguette

STADES PHÉNOLOGIQUES

Les conditions météorologiques actuelles, avec une forte luminosité durant la majeure partie de la journée, sont très favorables à la croissance des fraisiers et à l'enchaînement des stades végétatifs.

A ce jour, tous les stades sont représentés selon le système de culture et la variété. En sol, les dernières parcelles dont les tunnels ne sont pas couverts sont au stade d'apparition des premiers boutons floraux, les plus avancées en culture hors sol, de variété précoce, sont en début de maturation. Quelques fruits peuvent être cueillis.

Les gelées de la semaine dernière avec des températures de -3°C le 27 mars, ont eu peu de conséquences sous abri.

RAVAGEURS - PUCERONS

[Plus d'informations ici](#)



Contexte d'observations

L'ensoleillement actuel même entrecoupé de passages pluvieux reste favorable au développement des ravageurs aériens. Les acariens et pucerons sont présents en parcelles depuis le démarrage des cultures et signalés dès le premier BSV. Leurs stades de développement s'enchaînent d'autant plus rapidement si les fraisiers sont sous abris.

Concernant le puceron, seules des formes aptères sont visibles. Plusieurs espèces prédominent toujours : *Macrosiphum euphorbiae*, *M. rosae* et *Rhodobium sp.*

Les populations restent stables et importantes.



Seuil de nuisibilité

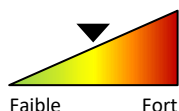
Le seuil de nuisibilité est de 5 individus pour 10 feuilles, ou plus de 12% des plantes avec miellat à partir du stade boutons blancs.

Ce seuil n'est pas atteint dans les parcelles observées.



Prévision

Le risque va croître à la faveur des journées ensoleillées et des montées de température.



Gestion du risque

Ce risque sera plus important dans les structures type multichapelles, plus chaudes et donc plus favorables à l'accélération des cycles de développement des ravageurs.

Mesures prophylactiques :

Des effeuillages de plants visant à enlever les plus vieilles feuilles et à les exporter des parcelles, peuvent permettre d'abaisser les populations et de diminuer le risque de colonisation des plants et des parcelles.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Résistance aux produits phytosanitaires :



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

RAVAGEURS – ACARIENS : TETRANYCUS URTICAE

[Plus d'informations ici](#)

Contexte d'observations

Les populations sont stables et importantes.



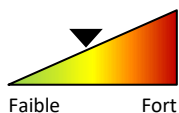
Tetranychus urticae (forme adulte + œufs)

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint dès la présence constatée de formes mobiles sur plus de 50% des feuilles. Ce seuil n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Prévision

Le risque va croître à la faveur des journées ensoleillées et des montées de température.



Faible Fort



Gestion du risque

La quasi-totalité des individus ayant été vus sont sous forme active et entourés de pontes. La présence d'œufs accroît le risque de façon importante.

Mesures prophylactiques :

Des effeuillages de plants visant à enlever les plus vieilles feuilles et à les exporter des parcelles, peuvent permettre d'abaisser les populations et de diminuer le risque de colonisation des plants et des parcelles.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent

Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien:

<http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Résistance aux produits phytosanitaires :



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

AUXILIAIRES

A cette date, aucun auxiliaire n'a été vu.



COMPOSITION DU RÉSEAU D'OBSERVATION

Types oignons	Nombre de parcelles du réseau / département				Stades
	45	28	41	37	
Oignons semis	5	1	1		Semis à levée
Oignons bulbilles printemps	3		2		1 à 6 F
Oignons jours courts	1	1			5 F
Echalotes bulbilles	1				3 F
Echalotes semis					

Les semis et plantations de printemps sont encore en cours.

MILDIOU (*PERONOSPORA DESTRUCTOR*)



Contexte d'observations

Aucun symptôme de mildiou observé en parcelle.



Seuil de nuisibilité

Le risque apparaît dès le stade 2-3 feuilles, et selon le modèle MILONI dès la 2ème génération de la maladie pour les bulbilles et les oignons de semis à jours longs précoces et dès la 3ème génération pour les oignons semis à jours courts et les oignons semis jours longs intermédiaires et tardifs.

En **présence de mildiou sporulant observé sur un secteur** qu'il provienne d'oignons de consommation ou d'oignons porte-graine, le **risque est immédiat sur le secteur** quelle que soit la génération en cours sur le secteur. Aucune observation de la maladie actuellement.



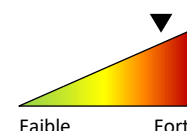
Prévision

Modélisation Miloni au 01/04/2026 : données présentées pour des **semis d'automne** levés au 20 septembre 2025

Sites	Dates des dernières contaminations	Génération en cours	Sorties des prochaines taches*
Chartres (28)	6/02 et 25/02	(3ème)	Problème de données pour cette semaine
Guillonville (28)	15, 24 et 25/02	(3ème)	Problème de données pour cette semaine
Oucques (41)	9, 13, 15 du 22 au 28/02, 1, 6, 8 au 17/03	5ème	sortie tache mildiou milieu et fin de cette semaine
Soings-en-Sologne (41)	1/04,	3ème	rien à venir pour semaine 14 et 15
Amilly (45)	2/02	3ème	rien à venir pour semaine 14 et 15
Férolles (45)	24, 25/02, 1, 7, 8, 12, 14 et 15/03	4ème	sortie tache mildiou milieu et fin de cette semaine
Pithiviers (45)		1ère	rien à venir pour semaine 14 et 15

Pour les cultures d'allium d'automne :

D'après le modèle Miloni, des sorties de taches de mildiou ont lieu et cette fin de semaine sur quelques secteurs de modélisation : Oucques – St-Léonard-en-Beauce (41), Soings-en-Sologne (41) et Férolles (45). Le temps couvert dans la journée est favorable à la contamination. Sur ces secteurs, le risque est fort.



Pour les autres secteurs, le risque est **faible**.

Pour les semis et implantations de printemps :
Dans le cas de ces productions, le risque est **faible**.





Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

- Rotation : respect d'une rotation d'au moins 5 ans entre 2 alliacées sur la parcelle,
- Tas de déchets : gérer les tas qui sont des sources potentielles de la maladie,
- Variété ; choix de variétés tolérantes ou résistantes au mildiou,
- Thermo-thérapie : à utiliser sur bulbillés (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes),
- Fertilisation : apport d'azote à raisonner pour éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie,
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée du feuillage,
- Densité de peuplement : éviter les densités élevées pour limiter la durée d'humectation du feuillage,
- Parcelle : préférer des parcelles bien drainées,
- Enherbement : maîtrise des adventices des cultures pour assurer une bonne aération de la culture.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Résistance aux produits phytosanitaires :



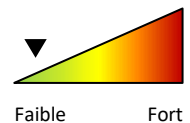
En 2022 et 2023, dans le cadre du programme national de surveillance des Effets non Intentionnels (ENI), des analyses ont été réalisées sur *Peronospora destructor* (pour la matière active cyazofamide). Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

THRIPS



Contexte d'observations

Quelques thrips sont présents sur des parcelles d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher, avec jusqu'à 5% de feuilles avec symptômes.



Seuil de nuisibilité

Le risque est présent dès la levée, et à partir de 3 à 5 individus par oignon sur 50% de la parcelle. Les bords de parcelle sont les plus à surveiller étant donné que les thrips arrivent souvent par les bordures. Le risque est également très dépendant de la météo à venir.

Pour l'instant le risque est faible pour l'ensemble des secteurs.



Prévision

Les températures assez fraîches le matin et ne dépassant pas les 16-17°C l'après-midi ne seront pas favorables aux thrips dans les prochains jours (**Prévisions météo**).



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

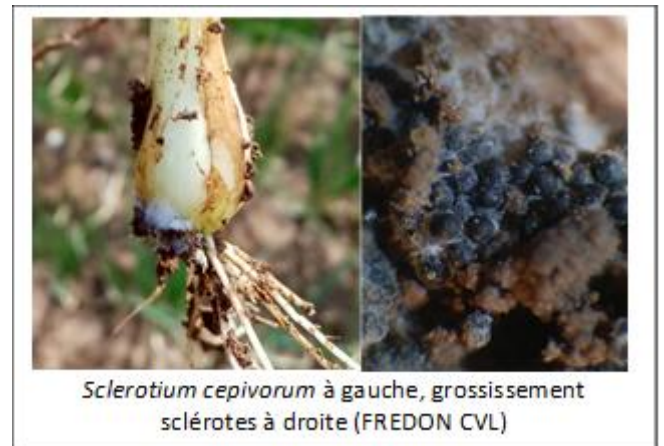
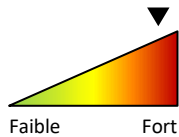
POURRITURE BLANCHE (*SCLEROTIUM CEPIVORUM*)



Contexte d'observations

Des symptômes de pourriture blanche sont remontés sur une parcelle du réseau au nord du Loiret.

La pourriture blanche se manifeste par un jaunissement prématuré des feuilles suivi d'un flétrissement de la plante. À la base du bulbe, un feutrage blanc cotonneux caractéristique se développe, parsemé de minuscules points noirs (les sclérotés). A ne pas confondre avec la pourriture basale, autre maladie fongique, mais au feutrage plus rosé et sans sclérote.



Seuil de nuisibilité

Le risque est présent à partir du stade 2-3 feuilles. Il n'y a pas de « seuil » en tant que tel, l'historique de la parcelle est à prendre en compte, les sclérotés pouvant rester en dormance plus de 15 ans. Le risque est fort pour les parcelles à risque et pour les cultures qui ont passé l'hiver en sol (forte pluviométrie en début d'année).



Prévision

La pourriture blanche préfère des températures assez fraîches contrairement à d'autres champignons. Les températures de l'ordre de 15°C ces prochains jours lui seront favorables. Le risque est **élevé** pour les parcelles historiquement à risque (**Prévisions météo**).



Gestion du risque

Il s'agit essentiellement de mesures de prophylaxie comme le non-retour de cultures d'oignons avant 10 ans si possible sur une parcelle contaminée et l'arrachage des bulbes touchés dès les 1^{ers} symptômes pour éviter de reconstituer le stock de sclérotés dans le sol.

AUXILIAIRES

A cette date, aucun auxiliaire n'a été observé.



POIS

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Observation de parcelles conventionnelles situées vers Orgères-en-Beauce et Patay

STADES PHENOLOGIQUES

Les semis sont en cours. Les parcelles déjà semées vont du stade imbibition de la graine au stade 2 feuilles.

THRIPS



Contexte d'observations

Quelques thrips sont observés dans les parcelles qui sont au stade feuille pointante. Il n'y a cependant pas d'atteinte du seuil.



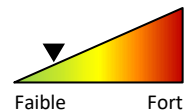
Seuil de nuisibilité

Le stade de sensibilité du pois au thrips s'étale de la levée au stade 5-6 étages foliaires. Le seuil de nuisibilité du ravageur est d'un thrips par plante (à partir du stade 80% de levée). Certains précédents (céréales, lin, crucifères, légumineuses), les semis précoces, ainsi que les printemps froids et secs (levée des pois plus lente) augmentent la nuisibilité du ravageur.



Prévision

Les conditions sont globalement favorables, la larve sortant du sol dès 7 à 8 °C, mais les observations de terrain ne laissent pas présager une forte pression à venir. Le maximum relevé est de 5 thrips sur 15 plantes. La pression est faible.



SITONES



Contexte d'observations

Des dégâts de sitones sont constatés sur la majorité des parcelles qui sont entre 1 et 2 étages de feuilles. Mais seulement une parcelle a atteint le seuil de traitement.



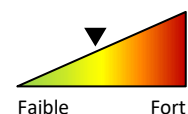
Seuil de nuisibilité

Le stade de sensibilité du pois à ce ravageur s'étend de la levée au stade 5-6 étages foliaires. Le seuil de nuisibilité pour les sitones est de 5 encoches par plante. Les dégâts souterrains de sitones, bien que non visibles, sont beaucoup plus dommageables que les dégâts observés sur feuilles. (Les larves s'attaquent au système racinaire des plantes).



Prévision

Les températures supérieures à 12 °C annoncées pour les prochaines semaines seront favorables à l'activité des adultes. En revanche, les pluies prévues en milieu et fin de semaine prochaine devraient limiter cette activité. Les parcelles restent néanmoins à surveiller avec attention. La pression est moyenne.



PUCERONS



Contexte d'observations

Un puceron ailé a été observé sur une parcelle et un puceron aptère a été détecté sur une autre.



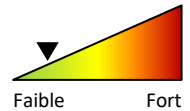
Seuil de nuisibilité

Le seuil indicatif de risque du puceron vert sur pois est de 10 colonies pour 20 plantes. Les pucerons forment des colonies et provoquent un affaiblissement des plantes par prélèvement de sève et d'éléments nutritifs. Leur salive est également vectrice de virus. Les colonies s'accroissent avec un climat sec et chaud.



Prévision

Les conditions climatiques de la fin de semaine et du week-end sont favorables à leur développement, mais les précipitations attendues la semaine prochaine devraient freiner leur progression. La pression est faible.



AUXILIAIRES

Non observés

803 abonnés au BSV Légumes



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Mieux connaître

	<p>Datura stramoine <i>Datura stramonium</i></p>	<p><small>© C. Lenormand</small></p>
--	---	--------------------------------------

Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)

	<p>Popillia japonica</p>	<p><small>Photo : ANSES, LSV</small></p>
--	---------------------------------	--

La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>



Ralstonia solanacearum



Gestion de foyer en cours depuis 2024 dans les départements du 28 et 41. Foyer associé à la contamination du Loir par la bactérie.

Vigilance !

Ralstonia solanacearum est une bactérie originaire des zones tropicales et semi-tropicales. Très polyphage, elle s'attaque à environ 250 espèces végétales cultivées ou adventices. Sous les effets du dérèglement climatique, elle est arrivée en Europe récemment.

Elle peut rester à l'état de dormance sous terre, jusqu'à 30 cm, pendant plusieurs années ou dans les eaux des rivières ou des étangs.

Elle pénètre dans la plante par les racines ou par les blessures occasionnées pour les outils sur la plante. Une fois dans la plante, les bactéries gagnent les vaisseaux du xylème dans lesquels elles se multiplient activement et provoquent leur occlusion et une restriction hydrique pour la plante qui finit par flétrir.

Symptômes observés :

- Flétrissement rapide et jaunissement des feuilles ;
- Nécrose et dessèchement des tissus ;
- Brunissement en anneau sur tubercules.



Recommandations :

Ne pas irriguer les parcelles de solanacées avec l'eau du Loir et déclarer auprès de la DDT concernée toutes autres parcelles irriguées avec l'eau du Loir.

Ne pas utiliser l'eau de Loir pour la préparation de bouillies de traitements phytosanitaires.

Eviter d'implanter des solanacées aux abords du Loir si les parcelles ont été inondées à l'automne.

Déclarer auprès du SRAL l'introduction de plants de pommes de terre en provenance d'autres pays (Belgique, Pays-Bas, Italie ...). Ces plants peuvent être vecteurs de la bactérie et doivent faire l'objet d'analyses.

Une vigilance renforcée est demandée à l'ensemble des producteurs de tomates, poivrons, pommes de terre.

Il est recommandé d'observer attentivement les parcelles et de contacter le SRAL en cas de suspicion.

Information et arrêtés préfectoraux :

Depuis l'été 2024, cette bactérie a été détectée sur le Loir aval (de Châteaudun dans l'Eure-et-Loir, jusqu'à sa confluence avec la Sarthe, dans le Maine-et-Loire).

Des arrêtés préfectoraux départementaux ont été signés, fin 2024 dans l'Eure-et-Loir, et en juillet 2025 dans le Loir-et-Cher, interdisant l'irrigation des cultures de solanacées à partir de captage dans le Loir (ou de réserves alimentées par l'eau du Loir).

- <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Communiqués-de-presse/Annee-2025/PRESENCE-DE-LA-BACTERIE-RALSTONIA-SOLANACEARUM-DANS-LE-LOIR>
- <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-developpement-rural/La-reglementation/Bacterie-Ralstonia>

Fiche de connaissance :

- <http://ephytia.inra.fr/fr/C/23093/Tropileg-Fletrissement-bacterien-R-solanacearum>
- https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_ralstonia_dec2016_cle8332e2.pdf

Contact :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo et localisation si possible).



Les fleurs sont là, protégeons les abeilles !

La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire